



Association Européenne des
Conservatoires, Académies de
Musique et Musikhochschulen

RAPPORT ANNUEL DE L'AEC 2014

À propos du rapport annuel de l'AEC 2014

Chaque année, l'AEC publie un Rapport annuel, conformément à la bonne pratique comptable mais, plus spécifiquement, à l'Article 11.4 de ses Statuts : « Le Conseil publiera son Rapport annuel, y compris un bilan et un compte de résultat. Il fournira également un compte-rendu détaillé des tâches administratives effectuées au cours de l'année budgétaire précédente. » En plus du respect de cette clause statutaire, l'objectif de ce Rapport annuel est de décrire les différents domaines de travail de l'AEC courant 2013, en expliquant la position financière de l'Association ainsi que les activités, les débats, les nouveaux développements et les événements qui ont marqué l'année.

Les informations sur la situation financière de l'AEC se trouvent dans les Comptes annuels de l'AEC 2014. Dans le présent Rapport annuel ne figurent que les éléments clés des Comptes annuels. Les membres désirant recevoir les Comptes annuels détaillés de l'AEC 2014 peuvent en faire la demande auprès du Bureau de l'AEC (info@aec-music.eu).

Ce document est téléchargeable au format PDF depuis la page « Publications » du site Internet de l'AEC (<http://www.aec-music.eu/media/publications>).

Contenu :

Nerea López de Vicuña, coordinatrice du Bureau de l'AEC
Linda Messas, administratrice générale de l'AEC

Texte additionnel :

Jeremy Cox, directeur général de l'AEC
Ángela Domínguez, responsable des projets de l'AEC
Sara Primiterra, responsable des événements
Cecilia Coteró, stagiaire

Traduction :

Ursula Volkmann
Geneviève Bégou

Copyright © 2015 AEC

Tous droits réservés. Le contenu peut être librement utilisé et copié à des fins non commerciales à condition d'en citer la source (© AEC).

Association Européenne des Conservatoires,
Académies de Musique et Musikhochschulen (AEC)
Avenue des Celtes / Keltenlaan 20
1040 Brussels
Belgique

ISBN: 978-2-9601378-5-9



Co-funded by the
Creative Europe Programme
of the European Union

Avertissement : Ce projet a bénéficié du soutien financier de la Commission européenne. Le présent rapport reflète uniquement les vues de ses auteurs et la Commission européenne ne peut être tenue responsable de l'utilisation de l'information qu'elle contient.

SOMMAIRE

1.	Message de la Présidente	4
2.	Résumé	6
3.	Les membres	8
4.	Le Conseil	11
5.	Politique de l'AEC	13
5.1	Soutenir le développement et le renforcement des capacités des établissements membres	14
5.1.1	Par les rencontres et les plateformes	14
5.1.2	Par les projets	17
5.2.	Par le renforcement de l'approche thématique de l'Association dans le cadre des divers développements de la politique européenne en matière d'éducation et de culture	25
5.2.1	Engagement sur la scène européenne	25
5.2.2	Par la poursuite des activités d'assurance qualité et d'accréditation	26
5.3	Par l'amélioration de l'infrastructure organisationnelle de l'Association	28
5.3.1	Le Bureau de l'AEC	28
5.3.2	La stratégie de communication	28
5.3.3	Par la création d'un Comité des ressources humaines et d'un organe consultatif	29
6.	Rapport financier du secrétaire général et du directeur général de l'AEC	31
7.	Bilan et compte de résultat	34
8.	Remerciements	38
	Annex 1 Composition des groupes de travail AEC, FULL SCORE et « Polifonia » en 2014	40
	Annex 2 Calendrier détaillé des activités 2014	44

1. Message de la Présidente

Je suis ravie de rédiger cette introduction au Rapport annuel 2014 de l'Association Européenne des Conservatoires, Académies de Musique et Musikhochschulen (AEC). Si l'année 2013 a marqué la vie de notre association en conjuguant deux événements majeurs - sa 60^{ème} année d'existence et son 40^{ème} congrès annuel - l'année 2014 s'est peut-être avérée encore plus importante en termes de fins et de commencements.

En 2004 fut lancé le premier volet de ce qui deviendrait la série de projets « Polifonia ». Depuis, l'AEC a coordonné deux autres cycles « Polifonia », le troisième et dernier s'étant achevé en décembre 2014. Cette remarquable décennie de travail collaboratif a permis à l'AEC de se développer, de se renforcer et d'approfondir sa réflexion. Le Congrès de novembre 2014 nous a amplement fourni l'occasion de tirer les enseignements de la décennie « Polifonia » et de son impact sur l'AEC. Je profite de la présente opportunité pour remercier tous ceux qui ont contribué à ce projet en participant aux groupes de travail, en organisant des événements ou en répondant aux questionnaires et, de multiples façons, en fournissant le feedback vital nécessaire pour garantir que ces projets soient toujours en lien avec l'esprit de notre association.

À l'issue de ces trois éditions se pose maintenant la question de l'*après* « Polifonia ». En janvier 2014, l'entrée en vigueur des nouveaux programmes européens a marqué la fin des réseaux ERASMUS, dont « Polifonia » était un fleuron. L'AEC s'engage à garantir la pérennité des réalisations de « Polifonia » dans les nouvelles structures et opportunités de financement des projets ERASMUS+ et Europe créative. À cet égard, l'Association a déjà obtenu un succès en août 2014 en obtenant une subvention de trois ans dans le cadre du « Soutien aux réseaux européens » du programme « Europe créative ». Le nouveau projet, intitulé FULL SCORE, développe nombre de thématiques de « Polifonia » et cherche à les intégrer plus durablement et profondément dans la vie et le travail des conservatoires, et dans l'interaction de l'enseignement musical supérieur avec le secteur culturel et la société en général. En particulier, FULL SCORE permettra à l'AEC et à ses partenaires : l'EAS (Association européenne pour la musique à l'école) et l'EMU (Association européenne des écoles de musique), d'apporter une contribution marquante à l'action proposée par le Conseil européen de la musique de formuler un Programme européen pour la musique.

Non seulement le succès de la demande de subventions pour FULL SCORE a permis d'enclencher de nouveaux projets, mais il assure le financement de l'AEC pour les trois prochaines années. La première conséquence est la pérennisation de la superbe équipe du Bureau qui s'est constituée au fil des années : certains personnels du projet « Polifonia » se voyant affecter de nouveaux rôles au sein de FULL SCORE. Le « capital humain » de son

équipe est un élément vital de l'AEC, grâce auquel notre association peut s'impliquer dans une formidable palette d'activités et maximiser le potentiel des ressources qui leur sont affectées.

Cette continuité au sein de l'équipe s'avérait d'autant plus importante que notre directeur général, Jeremy Cox, avait annoncé courant 2014 qu'il se retirerait en 2015. Jeremy a supervisé tout le troisième volet du projet « Polifonia » mais il a également permis au Bureau de l'AEC de maintenir le cap pendant toute la période de relocalisation à Bruxelles et largement contribué à l'élaboration du projet FULL SCORE. Je sais qu'il est particulièrement satisfait du succès de l'Association dans la première phase des nouveaux programmes européens, preuve qu'il quitte une AEC forte et saine, bien placée pour poursuivre et développer son impact positif sur l'enseignement musical supérieur.

L'année 2014 a également vu la création de MusiQuE, l'agence européenne indépendante pour l'amélioration de la qualité dans l'enseignement musical supérieur. Depuis octobre, MusiQuE a repris l'activité liée à l'assurance et l'amélioration de la qualité, précédemment gérée par l'AEC. Cette étape est la première d'un processus qui, nous l'espérons, verra la reconnaissance officielle de MusiQuE comme organisme d'accréditation pour le secteur de la musique, ce qui n'aurait pas été possible si ces activités étaient restées dans le giron de l'AEC. MusiQuE est d'autant plus forte qu'elle est créée conjointement par l'AEC, l'EMU (Association européenne des écoles de musique) et PEARLE* (Ligue européenne des associations d'employeurs dans le secteur des arts du spectacle), ce qui garantit son indépendance vis-à-vis de l'une ou l'autre de ces associations et l'enracine fermement dans deux domaines clés de la profession à laquelle les conservatoires forment leurs étudiants.

Le Rapport annuel détaillera l'information sur les changements évoqués ci-dessus.

Pour terminer, je souhaite exprimer ici ma profonde gratitude aux vice-présidents de l'AEC, à son secrétaire général et à tous les membres du Conseil pour leur sagesse et leur soutien pendant cette nouvelle année de changements et défis majeurs pour notre Association. Nous l'avons traversée et nous en sommes sortis plus forts. Je suis fermement convaincue qu'au fil de la deuxième, puis de la troisième année de FULL SCORE, l'AEC élargira son influence au sein du paysage culturel européen en créant ou en renforçant des partenariats, en suscitant des innovations grâce à ses activités et tirant pleinement parti des avantages de sa relocalisation à Bruxelles.

Pascale De Groot, Présidente de l'AEC

2. Résumé

Le **Chapitre 3** informe sur les nouveaux membres acceptés en 2014 et sur la répartition géographique de la communauté AEC. En décembre 2014, l'AEC totalisait 298 membres, répartis en 260 membres actifs et 38 membres associés.

Le Conseil et le Comité exécutif de l'AEC ont fonctionné de manière efficace dans le cadre du mandat établi en 2011. En 2014, les pays représentés au Conseil de l'AEC étaient les suivants : Autriche, Belgique, Chypre, Finlande, France, Allemagne, Irlande, Italie, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Espagne, Suisse, et Royaume-Uni. La liste détaillée des membres du Conseil, ainsi que les résultats des élections du 15 novembre 2014, au cours de l'Assemblée générale, se trouvent au **Chapitre 4**.

Le **Chapitre 5** présente les activités entreprises par l'AEC au cours de la quatrième année de mise en œuvre du Plan stratégique 2011-2015. Les **Chapitres 5.1, 5.2 et 5.3** correspondent aux trois lignes d'action A, B et C du Plan, qui peuvent se résumer comme suit :

Ligne d'action A :

- Événements organisés et finalisés en 2014 : le Congrès annuel de l'AEC ; la Rencontre annuelle des coordinateurs des relations internationales ; la rencontre de la Plate-forme Pop & Jazz ; la rencontre de la Plate-forme Musique ancienne ; la troisième rencontre de la Plate-forme européenne pour la recherche artistique en musique (EPARM)
- Le Conseil et le Comité exécutif de l'AEC ont tenu des réunions régulières. L'Assemblée générale annuelle a également eu lieu conformément aux Statuts de l'Association.
- L'AEC a coordonné la troisième et dernière année du grand projet « Polifonia » 2011-2014 et engagé le nouveau projet FULL SCORE, lancé le 1^{er} septembre 2014. L'AEC était également partenaire de quatre autres projets européens.

Ligne d'action B :

- Poursuivant ses activités de représentation et défense du secteur, l'AEC a continué à renforcer ses relations extérieures avec des organisations européennes actives dans le domaine de la culture et de l'enseignement.
- Le travail du Comité AEC pour l'amélioration de la qualité a abouti à la création d'une agence européenne sectorielle indépendante d'assurance qualité : *MusiQuE - Music Quality Enhancement*. Des visites d'évaluation ont eu lieu et la coopération avec les agences nationales d'AQ se poursuit.

Ligne d'action C :

- Le Bureau de l'AEC a fonctionné avec efficacité. Le nouveau Sous-groupe des Ressources humaines s'est réuni et progresse dans la mise en place d'un comité consultatif.
- L'AEC a poursuivi sa politique active de publication et de diffusion par la distribution d'une lettre d'info étoffée, l'amélioration du site internet (<http://www.aec-music.eu>) et la publication de divers documents, pour la plupart issus des travaux réalisés depuis 2011 par les groupes de travail du projet « Polifonia ».

Le **Chapitre 6** est consacré au rapport du secrétaire général et du directeur général de l'AEC sur les mouvements des dépenses et recettes de 2013 à 2014. Les chiffres réels du Bilan et compte de résultats se trouvent au **Chapitre 7**.

Le reste du rapport est consacré aux remerciements et à deux documents importants : la liste des membres des groupes de travail de l'AEC, de « Polifonia » et de FULL SCORE en 2014 et un calendrier détaillé des activités de l'AEC en 2014.

3. Les membres

En décembre 2014, l'AEC totalisait 298 membres, dont **260 membres actifs** (conservatoires, académies ou universités de musique, Musikhochschulen et autres établissements équivalents INTRA Europe*, dont les cursus professionnels, intégralement ou partiellement de niveau d'enseignement supérieur, visent à former les étudiants au métier de musicien) et **38 membres associés** (soit des conservatoires, des académies ou des universités de musique et autres établissements équivalents à ceux évoqués ci-dessus, mais EXTRA Europe ; soit d'autres établissements INTRA et EXTRA Europe impliqués dans, ou ayant un lien avec, la formation au métier de musicien : festivals de musique, organisateurs de stages d'été et organismes du milieu musical professionnel).

* Le Règlement intérieur de l'AEC définit actuellement le terme « Europe » comme suit : « Le terme « Europe » désigne l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EHEA) plus les pays identifiés pour une coopération accrue sous l'égide de la Politique européenne de voisinage. »

En 2014, ont été acceptés en qualité de **membres actifs** les établissements suivants :

- Le pont supérieur, Pôle d'enseignement supérieur, Nantes, France
- Académie de musique de l'université Vytautas Magnus, Kaunas, Lituanie
- Istituto Superiore Di Studi Musicali Di Reggio Emilia e Castelnovo Ne' Monti, Reggio Emilia, Italie
- Conservatorio di Musica « Francesco Cilea, Reggio Calabria, Italie

En 2014, ont été acceptés en qualité de **membres associés** les établissements suivants :

- Faculté de musique, Université Mahidol, Thaïlande
- Newpark Music Centre, Dublin, Irlande
- University of Salford, R-U
- Academia de Música de Lagos, Portugal

En 2014, se sont retirés les établissements suivants :

- Université des sciences appliquées, Vilnius, Lituanie
- Cité de la Musique, Paris, France
- Real Conservatorio Superior de Música « Victoria Eugenia », Granada, Espagne
- Hochschule für Musik und Theater Leipzig, Allemagne

Tableau de la répartition géographique des membres actuels

Pays	Membres actifs	Membres associés
Albanie	1	-
Arménie	1	-
Australie	-	4
Autriche	10	-
Azerbaïdjan	1	-
Belarus	1	-
Belgique	9	1
Bosnie Herzégovine	2	-
Bulgarie	2	-
Canada	-	4
Chine	-	2
Croatie	1	-
Chypre	2	-
République tchèque	2	-
Danemark	4	-
Égypte	1	-
Estonie	2	-
Finlande	10	-
France	20	5
Géorgie	1	-
Allemagne	25	-
Grèce	4	-
Hongrie	1	-
Islande	1	-
Irlande	3	1
Israël	1	-
Italie	50	-
Japon	-	2
Kazakhstan	1	-
Corée du Sud	-	1
Kosovo	1	-
Lettonie	1	-
Liban	3	-
Lituanie	3	-
Luxembourg	2	-
Macédoine	1	-
Mexique	-	1
Monténégro	1	-
Pays-Bas	9	1
Norvège	7	-
Pologne	8	-

Portugal	2	1
Porto Rico	-	1
Roumanie	5	-
Russie	8	-
Serbie	2	-
Singapour	-	1
Slovaquie	1	-
Slovénie	1	-
Espagne	18	-
Suède	8	-
Suisse	7	2
Thaïlande	-	1
Turquie	7	-
Ukraine	1	-
Royaume-Uni	8	2
USA	-	7
Cité du Vatican	-	1
TOTAL	260	38

4. Le Conseil

Suite aux élections organisées pendant l'Assemblée générale de novembre 2013, le Conseil de l'AEC s'est constitué comme suit :

Présidente	Pascale De Groot - Conservatoire royal, Haute école Artesis d'Anvers, Belgique (Koninklijk Conservatorium, Artesis Hogeschool Antwerpen)
Secrétaire Général	Jörg Linowitzki - Université de musique, Lübeck, Allemagne (Musikhochschule Lübeck)
Vice-Présidents	Eirik Birkeland - Académie norvégienne de musique d'Oslo, Norvège (Norges musikkhøgskole) Hubert Eiholzer - Conservatorio della Svizzera Italiana, Lugano, Suisse
Membres	Bruno Carioti - Conservatoire « Alfredo Casella » de L'Aquila, Italy (Conservatorio di Musica "Alfredo Casella") Deborah Kelleher - Royal Irish Academy of Music, Dublin, Irlande Grzegorz Kurzyński - Académie de musique Karol Lipinski de Wrocław, Pologne (Akademia Muzyczna im. Karola Lipińskiego we Wrocławiu) Antonio Narejos Bernabeu - Conservatoire « Manuel Massotti » de Murcie, Espagne (Conservatorio Superior de Musica "Manuel Massotti") Harrie van den Elsen - École des arts de la scène (Conservatoire Prince Claus et Académie de danse Lucia Marthas Amsterdam/Groningue) de l'université Hanze des sciences appliquées de Groningue, Pays-Bas Kaarlo Hilden - Académie Sibelius, Helsinki, Finlande Jacques Moreau - CEFEDM Rhône-Alpes, Lyon, France Georg Schulz - Kunstuniversität Graz, Autriche Don McLean - (représentant coopté des membres associés de l'AE) - University of Toronto, Faculty of Music, Toronto, Canada

Le Conseil et le Comité exécutif sont les organes principaux de l'Association, chargés de représenter les intérêts de la communauté. Trois réunions du Conseil et deux réunions du Comité exécutif ont eu lieu en 2014, au cours desquelles ont été abordées les questions suivantes :

- L'évaluation et le suivi de tous les événements, activités et projets de l'AEC
- La préparation des Congrès 2014 et futurs
- La préparation des Assemblées générales 2014 (pour l'association de droit hollandais et l'association de droit belge), y compris la préparation des élections 2014 pour renouveler le Conseil, et la préparation de la dissolution de l'Association hollandaise, qui aura lieu en novembre 2014
- L'admission des nouveaux établissements membres

- L'évaluation du personnel du Bureau de l'AEC et le contrôle des finances de l'AEC
- Les relations extérieures (par exemple avec les représentants gouvernementaux et les représentants d'autres organisations européennes).

Les rapports des réunions du Conseil de l'AEC sont à la disposition de tous les membres de l'Association sur simple demande.

L'activité des membres du Conseil et du Comité exécutif ne s'est pas limitée à ces réunions : ils ont également participé aux événements de l'AEC et, lors du Congrès, tenu des réunions avec les membres de la région géographique de l'AEC dont ils sont les représentants.

La composition du Conseil de l'AEC a été modifiée suite aux élections qui ont eu lieu à l'Assemblée générale de Budapest, le 15 novembre 2014 :

- **Hubert Eiholzer** se retire à la fin de son premier mandat de vice-président de l'AEC.
- **Bruno Carioti** se retire à la fin de son second mandat.
- **Harrie van den Elsen** est réélu pour un second mandat.
- **Claire Mera-Nelson**- Trinity Laban Conservatoire of Music and Dance, London, - et **Evis Sammoutis** - Université européenne de Chypre (European University Cyprus), Nicosie, Chypre - sont élus pour un premier mandat.
- **Georg Schulz** - Kunstuniversität Graz, Autriche - est élu pour un premier mandat de vice-Président.

L'AEC félicite les nouveaux élus et les candidats réélus, et remercie les membres sortants du Conseil pour leur engagement soutenu en faveur de notre Association et tout le travail accompli au sein du Conseil. Hubert Eiholzer a été un personnage essentiel de l'association. Nous le remercions chaleureusement pour son travail au sein du Comité du congrès de l'AEC et son implication dans plusieurs projets et initiatives de l'AEC, notamment l'élaboration d'une politique de l'AEC dans le domaine de la recherche artistique, et son engagement dans le projet U-Multirank.

De même, l'AEC souhaite exprimer ici sa plus sincère reconnaissance aux membres du Conseil pour tout le travail et les efforts consacrés régulièrement à l'Association, et redire combien elle apprécie à sa juste valeur leur implication et leur enthousiasme.

5. Politique de l'AEC

En novembre 2010, l'Assemblée générale de l'AEC avait approuvé le nouveau **Plan stratégique 2011-2015** proposé par le conseil de l'AEC. Le Plan, qui structure l'activité de l'AEC depuis 2011, comprend trois lignes d'action visant à soutenir la pérennité du secteur de l'enseignement musical supérieur européen :

- A. Faciliter le flux des compétences et des personnes dans tout le secteur en Europe afin de **soutenir le développement et le renforcement des capacités des établissements membres**. Les moyens mis en œuvre sont : le Congrès annuel ; la rencontre annuelle des coordinateurs des relations internationales ; les réunions des Plates-formes de l'AEC ; et peut-être des séminaires de développement professionnel continu pour les directeurs et les professeurs des conservatoires, ainsi que des projets de collaboration au niveau européen.
- B. **Renforcer l'approche thématique de l'AEC dans le cadre des divers développements de la politique européenne en matière d'éducation et de culture** afin de garantir la prise en compte des spécificités du secteur. Les moyens mis en œuvre sont : le renforcement et la formalisation des activités de l'AEC relatives à l'assurance qualité et à l'accréditation ; la promotion de l'utilisation du Cadre sectoriel de qualifications pour l'enseignement musical supérieur et d'autres outils associés (par ex. manuels d'élaboration des cursus, utilisation des points crédits et évaluation) ; le développement de l'engagement de l'AEC sur la scène européenne de l'enseignement supérieur.
- C. **Améliorer l'infrastructure organisationnelle de l'Association** afin de donner à l'AEC et à ses activités une stabilité financière et administrative. Les moyens mis en œuvre sont : le maintien d'un puissant Bureau de l'AEC avec l'expertise nécessaire et des ressources financières stables ; une évaluation de la stratégie de communication de l'AEC ; une évaluation externe de la structure organisationnelle de l'AEC ; la création d'un Comité consultatif et d'un Comité des ressources humaines.

Les activités entreprise par l'Association en 2014, quatrième année de mise en œuvre de ce Plan, sont présentées dans ce chapitre : les trois sections suivantes (5.1, 5.2 et 5.3) correspondent respectivement aux trois lignes d'action évoquées ci-dessus (A, B et C), divisées à leur tour en diverses sous-rubriques correspondant au contenu du Plan stratégique.

5.1 Soutenir le développement et le renforcement des capacités des établissements membres

5.1.1 Par les rencontres et les plateformes

Le Congrès annuel de l'AEC

Le Congrès annuel de l'AEC 2014 a eu lieu à l'Académie Liszt de Budapest (Hongrie) du 13 au 15 novembre, sous le titre : « L'avenir de l'enseignement musical supérieur européen : poursuivre la tradition, promouvoir la diversité et favoriser l'innovation ». Il a accueilli des délégués en provenance de 45 pays. Agrémenté de plusieurs moments musicaux, le programme comprenait :

- 2 ateliers pré-Congrès : une introduction à MusiQuE - Music Quality Enhancement, et un atelier pré-Congrès « Polifonia » sur le thème « Évaluation et critères ».
- Une journée de réflexion sur le rôle de la musique et la culture dans le renforcement des « valeurs européennes de tradition, de diversité et d'innovation ». Cette journée a été l'occasion pour les délégués de débattre des modalités d'interaction entre l'enseignement musical supérieur, le secteur culturel et la société en général ; de s'exprimer sur la proposition du Conseil européen de la musique d'élaborer un Programme européen de la musique ; et de réfléchir au meilleur moyen de faire avancer ce programme dans les trois prochaines années.
- Un forum d'information au cours duquel les membres de l'AEC ont pu présenter leurs propres projets, et des rencontres avec les membres du Conseil responsables des régions, permettant de faire part et de débattre de leurs sujets de préoccupation.
- L'Assemblée générale de l'AEC avec, au programme : des élections pour pourvoir les postes vacants au Conseil et au Comité exécutif ; l'approbation du rapport annuel et des comptes de l'année 2013 ; la dissolution de l'Association de droit hollandais de l'AEC, suite au transfert du Bureau à Bruxelles ; et la présentation de MusiQuE, la nouvelle agence européenne sectorielle indépendante d'assurance qualité pour la musique.

Les activités du Congrès ont bénéficié d'une traduction simultanée en français, en allemand et en anglais. Les discours, les diaporamas et les photos du Congrès annuel 2014 à Budapest sont disponibles sur le site internet de l'AEC.

La rencontre annuelle AEC des coordinateurs des relations internationales (IRC)

La rencontre annuelle AEC des coordinateurs des relations internationales (acronyme anglais : IRC) a eu lieu les 26 et 27 septembre 2014 à l'Académie royale de musique d'Aalborg (Danemark). Cet événement annuel rassemble les personnes responsables, dans les conservatoires européens, de tous les aspects des relations internationales, y compris les programmes européens dans les domaines de la culture et de l'enseignement. Les 195 coordinateurs présents ont pu échanger des informations, débattre des projets en cours et futurs, établir des contacts personnels, participer à des ateliers pertinents et assister aux présentations de spécialistes, regroupées sous l'intitulé : « Souligner le positif : tirer le meilleur parti d'ERASMUS+ ». La conférence était précédée d'un atelier interactif sur la mobilité des enseignants, considérée sous l'angle stratégique (*Teacher Mobility from a Strategic Perspective*). Au programme de la rencontre :

- Une séance plénière avec présentation du système danois d'enseignement musical.
- Une séance plénière consacrée à l'Action prioritaire 1 (Erasmus +) et au guide par étape (*Step by Step*) préparé par le groupe de travail « Polifonia » sur la Mobilité.
- Un discours d'encouragement par l'auteur, communicateur et penseur Tor Norretranders.
- Des présentations des programmes intensifs et autres projets internationaux par des établissements membres de l'AEC, sous forme d'un « Forum d'information ».
- 5 séances en petits groupes avec présentations et débats sur différents thèmes en lien avec la mobilité.
- Une séance plénière consacrée à l'Action prioritaire 2 (Erasmus +) et aux projets de partenariats stratégiques récompensés en 2014/15.
- Une séance plénière consacrée à FULL SCORE.
- Une séance plénière consacrée aux outils en ligne pertinents pour la mobilité.
- 2 séances participatives de type « bar camp », avec des débats sur des sujets choisis en lien avec les activités internationales proposées par les participants.
- Moments relationnels et pauses musicales.

Les discours, les diaporamas et les photos des différents événements sont disponibles sur le site internet de l'AEC.

AEC Pop & Jazz Platform (PJP)

La rencontre de la Plateforme AEC Pop & Jazz Platform (PJP) s'est déroulée les 14 et 15 février 2014 au Conservatorio de Musica « G. Tartini » de Trieste (Italie). Elle a réuni 124 chefs de département, enseignants et étudiants des domaines jazz, pop et rock. Au programme, sous l'intitulé général « Le public » :

- 2 présentations plénières sur le rôle du public dans les prestations de pop et de jazz.
- Une présentation du département « Nouveaux langages de la musique » du Conservatoire.
- Tables rondes.
- 2 séances de type « bar camp », avec des débats sur des sujets en lien avec l'enseignement de la pop et du jazz, choisis parmi les propositions des participants.
- Une séance interactive sur le thème « Percussion corporelle, voix et publics », avec la participation du public.
- Une démonstration d'une interprétation *live* interactive au moyen d'une appli Smartphone
- Moments relationnels et pauses musicales.

Les discours, les diaporamas et les photos des différents événements sont disponibles sur le site internet de l'AEC.

Conférence de la plateforme AEC Musique ancienne (EMP Conference)

La Conférence de la plateforme AEC Musique ancienne (acronyme anglais : EMP) s'est déroulée du 4 au 6 avril 2014 au Conservatorio di Musica « Arrigo Pedrollo » de Vicenza (Italie). Sur le thème : « *L'esprit des lieux : une interprétation historiquement informée dans des lieux, des acoustiques et des contextes culturels historiquement adéquats* » (*The Spirit of the Place: historically-informed performance in historically appropriate buildings, acoustics and cultural settings*), le programme proposé aux 62 participants comprenait :

- 5 présentations sur le rôle du contexte dans les prestations de musique ancienne, avec des études de cas provenant d'établissements membres.
- Un débat en petits groupes sur certains aspects spécifiques du thème principal de la conférence.
- Moments relationnels et pauses musicales.
- Prestations musicales par les étudiants du Conservatoire.

Un compte-rendu complet de l'événement est publié en anglais sur le site internet de l'AEC.

Plateforme européenne sur la recherche artistique en musique (EPARM Forum)

La rencontre de la Plateforme européenne sur la recherche artistique en musique (acronyme anglais : EPARM) s'est déroulée sous forme de forum du 6 au 8 mars 2014 au Collège royal de Musique (KMH) de Stockholm (Suède), avec le soutien du projet « Polifonia ». La réunion a

rassemblé 68 doctorants, artistes-enseignants, directeurs de recherches et autres personnes engagées dans la recherche artistique. Au programme :

- Une table ronde commune EPARM-SAR (*Society for Artistic Research*) sous le titre « îles et ponts » (*Islands and bridges*).
- Des séances parallèles en petits groupes sur des sujets identifiés l'année précédente lors de la rencontre EPARM à Lyon : les méthodologies de la recherche artistique en musique ; les nouvelles connaissances et compréhension du répertoire musical standard ; les questions et réponses de la recherche ; et les résultats de la recherche
- Moments relationnels et pauses musicales.

Les discours, les diaporamas et les photos des différents événements sont disponibles sur le site internet de l'AEC.

5.1.2 Par les projets

En 2014, l'AEC s'est impliquée dans plusieurs projets européens et internationaux :

Le réseau ERASMUS pour la musique « Polifonia » (2011-2014)

Coordonné conjointement par le Conservatoire royal de La Haye et l'AEC, le Réseau ERASMUS pour la musique « Polifonia » implique des experts issus de 55 établissements d'enseignement supérieur de la musique et organismes professionnels du monde de la musique dans 26 pays européens et 4 pays hors zone Europe. Initié en octobre 2011, ce projet, le troisième du cycle « Polifonia », s'est achevé fin décembre 2014.

Pendant l'année 2014, les partenaires du projet se sont impliqués dans une vaste gamme d'activités à travers l'Europe, allant des réunions des groupes de travail et visites d'études/d'évaluation aux ateliers et séminaires interactifs. Les cinq groupes de travail se sont concentrés sur la finalisation de leurs résultats respectifs.

- **Groupe de travail 1 - Évaluation et critères** : le groupe a apporté son soutien à la réforme des cursus dans le domaine de l'apprentissage basé sur la compétence et cherché à élaborer de nouvelles mesures en vue d'une connaissance commune des critères dans l'enseignement musical supérieur par la définition des éléments de bonnes pratiques d'évaluation. En 2014, le groupe a finalisé les résultats suivants :

- **Rapport final sur l'évaluation et les critères** - Ce rapport sur les pratiques d'évaluation dans l'enseignement musical supérieur en Europe vise à élaborer une conception commune des « critères », points de référence, rôles, contextes et difficultés qui attendent les examinateurs et les évaluateurs. Ce rapport est

disponible en anglais, en français et en allemand sur les sites internet de l'AEC et de « Polifonia ».

- **Liste analytique de contrôle des procédures d'évaluation** - Petit guide pour promouvoir la réflexion sur les problèmes fondamentaux relatifs aux pratiques d'évaluation dans les établissements d'enseignement musical supérieur, par l'étude de la politique globale d'évaluation dans un établissement ou l'évaluation d'un programme ou d'un sujet spécifique. Ce rapport est disponible en anglais, en français et en allemand sur les sites internet de l'AEC et de « Polifonia ».
- **3 séminaires sur les procédures et critères d'évaluation** - Les participants aux plateformes, les corps enseignants des établissements d'enseignement musical supérieur et toutes les personnes impliquées dans le processus d'évaluation (par exemple en qualité d'examineurs) ont été encouragés à réfléchir sur des thèmes spécifiques au sujet, comme la qualité, les critères et la politique institutionnelle. Le résultat de ces travaux est l'élaboration d'un modèle de séminaire à l'usage des établissements désireux d'organiser ce type d'événement dans ce domaine.

• **Groupe de travail 2 - La recherche artistique dans l'enseignement musical supérieur** : Le travail a porté en priorité sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement en se concentrant sur le rôle de la recherche - et plus particulièrement la recherche artistique - dans les établissements d'enseignement musical supérieur. En 2014, le groupe a finalisé les résultats suivants :

- **Plateforme européenne pour la recherche artistique en musique (EPARM)** - Événement annuel permettant aux acteurs de la recherche artistique d'échanger des informations sur les activités, les résultats et les méthodologies de la recherche, afin de susciter et nourrir une culture de la recherche dans les conservatoires européens. En 2014, la plateforme EPARM s'est tenue au Collège royal de musique de Stockholm. Le compte-rendu de l'événement se trouve sur le site internet « Polifonia ».
- **Base de données européenne des projets de recherche des étudiants et leurs directeurs de recherche** - Base de données sur les projets de recherche en cours aux niveaux Master et Doctorat, et sur les directeurs de recherche que leurs compétences qualifient pour les fonctions de pairs évaluateurs et d'examineurs externes. La base de données est accessible à partir du site internet de l'AEC et du portail « Polifonia » du catalogue de la recherche établi par la Société pour la recherche artistique (*Society of Artistic Research* - SAR).
- **Manuel : Perspectives sur les programmes de 2^{ème} cycle de l'enseignement musical supérieur** - Étude des contenus des programmes de 2^{ème} cycle de l'enseignement musical supérieur donnant accès aux doctorats artistiques de

l'enseignement musical supérieur européen, en mettant l'accent sur l'adéquation entre les axes de recherche et la pertinence professionnelle. Le manuel est disponible en anglais, français et allemand sur le site « Polifonia » de l'AEC (version en ligne) et sur demande (version papier).

• **Groupe de travail 3 - Amélioration de la qualité, accréditation et benchmarking** : Le travail s'est concentré sur le développement des compétences en amélioration de la qualité et en accréditation dans le secteur de l'enseignement musical supérieur, et sur l'étude du concept de « benchmarking ». En 2014, le groupe de travail a finalisé les résultats suivants :

- **Guide - Apprendre les uns des autres : partager les bonnes pratiques grâce au benchmarking** - Par une approche étape par étape, illustrée d'études de cas, ces recommandations veulent sensibiliser les débutants à la méthode du benchmarking, et accompagner ceux qui envisagent un projet de benchmarking dans un cadre d'enseignement musical. Ce guide est disponible en anglais, français et allemand sur le site internet « Polifonia » de l'AEC (version en ligne) et sur demande (version papier).
- **Séances de formation pour les pairs évaluateurs** - Séances interactives visant à offrir des éléments de formation et de développement professionnel aux pairs évaluateurs potentiels et confirmés, par le biais d'exercices de jeux de rôle et de présentations des procédures et critères d'évaluation élaborés pour le secteur de l'enseignement musical supérieur.
- **Normes d'évaluation** - Trois nouvelles séries de normes pour l'évaluation des établissements et des programmes d'enseignement musical supérieur, élaborées à partir des critères AEC antérieurs et qui seront utilisées par le nouvel organe indépendant d'évaluation MusiQuE. : normes pour l'évaluation des établissements ; normes pour l'évaluation des programmes ; et normes pour l'évaluation des programmes communs.

• **Groupe de travail 4 - Éducation à l'esprit d'entreprise** : Le travail a abordé les questions relatives à l'employabilité des étudiants et des professionnels de la musique, par une étroite coopération entre les établissements d'enseignement musical supérieur et les organisations professionnelles. En 2014, le groupe de travail a finalisé les résultats suivants :

- **Portail en ligne sur l'entrepreneuriat musical** - www.musicalentrepreneurship.eu - Manuel en ligne sur la formation à l'entrepreneuriat, avec une vue d'ensemble sur le paysage européen actuel et les modèles de bonnes pratiques dans l'enseignement musical supérieur et la

profession. L'actualité du portail est disponible en anglais, français et allemand.

- **Colloque sur « Le musicien, un entrepreneur créatif »** - Colloque interactif organisé pour les étudiants, les enseignants, les directeurs de conservatoires et les professionnels du secteur de toute l'Europe pour découvrir, réfléchir et imaginer toutes les possibilités offertes par les nombreuses facettes de l'entrepreneuriat musical.
- **3 ateliers sur l'entrepreneuriat au niveau européen** - Au cours de sessions intensives, étudiants et formateurs ont partagé leurs points de vue et engagé une réflexion sur les compétences nécessaires - générales (*soft skills*) et spécialisées (*hard skills*) que recouvre le concept d'entrepreneuriat.

• **Groupe de travail 5 - Mobilité et programmes communs** : Le travail se focalise sur la reconnaissance des résultats d'évaluation des étudiants de l'enseignement musical supérieur lors d'échanges, sur les dispositions concernant les évaluations externes et les problèmes liés à la mobilité, ainsi que sur le développement des programmes communs dans l'enseignement musical supérieur. En 2014, le groupe a finalisé les résultats suivants :

- **Guide par étape - Brève instruction concernant ERASMUS+ et les mesures liées à la mobilité**, avec une information actualisée sur la levée des divers obstacles et l'amélioration qualitative et quantitative de la mobilité des enseignants et des étudiants. Ce guide est disponible en anglais, français et allemand sur les sites internet de l'AEC et de « Polifonia ».
- **Rôles et objectifs des évaluateurs externes internationaux dans l'enseignement musical supérieur : études de cas** - En décrivant les avantages et les difficultés d'une pratique d'évaluation externe internationale, ce **Rapport** vise à faciliter les arrangements réciproques d'évaluation externe dans l'enseignement musical supérieur et à améliorer la fonction des examinateurs externes. Il est disponible en anglais, français et allemand sur les sites internet de l'AEC et de « Polifonia ».
- **Manuel sur les programmes conjoints** - Directives pour élaborer un programme conjoint dans l'enseignement musical supérieur, avec des études de cas faisant apparaître les difficultés et les obstacles communs d'une telle entreprise. Ce rapport est disponible sur le site internet « Polifonia ».
- **2 ateliers consacrés à l'internationalisation** - 2 sessions interactives destinées aux coordinateurs des relations internationales et traitant des stratégies internationales des établissements d'enseignement musical supérieur, ainsi que de la manière d'affronter les obstacles et difficultés liés à la mobilité du personnel et des enseignants.

Pour plus d'information, consulter le site internet du projet « Polifonia » : www.polifonia.eu.

FULL SCORE - (*acronyme anglais de : FulfiLLing the Skills, COmpetences and know-how Requirements of cultural and creative players in the European music sector*) - **Satisfaire aux exigences de capacités, compétences et savoir-faire des acteurs de la culture et de la création dans le secteur musical européen (2014-2017)**

En août 2014, l'AEC a reçu une réponse favorable à sa demande de subventions dans le cadre du sous-programme « Culture » du projet Europe Créative, intitulé « Soutien aux réseaux européens » : le projet FULL SCORE avait été accepté, avec un soutien financier effectif de septembre 2014 à août 2017.

Le projet FULL SCORE comprend les actions suivantes :

- A. **Renforcer le secteur de l'enseignement musical européen** : superviser au moins un projet commun avec l'EAS et l'EMU, et chercher de possibles synergies et de nouvelles stratégies particulières au secteur afin de former les musiciens de demain.
- B. **Évaluer pour améliorer** : (projet commun avec l'EAS et l'EMU) renforcer et mettre en rapport les cadres d'amélioration de la qualité à tous les niveaux de l'enseignement musical afin d'assurer le développement cohérent des capacités, des compétences et des savoir-faire des jeunes musiciens.
- C. **Les conservatoires et le développement d'une politique culturelle pour la musique** : Cette action s'appuie sur la démarche des directeurs de conservatoire en vue de la création d'un Programme européen pour la musique, conjointement avec le Conseil européen de la musique (EMC) et ses autres membres.
- D. **L'évolution de carrière : vers la professionnalisation et l'internationalisation** : aider les acteurs du secteur de la culture et de la création à internationaliser leurs carrières et leurs activités en organisant des ateliers pour les Coordinateurs des relations internationales (IRC) et le personnel des bureaux d'orientation professionnelle des conservatoires, en recueillant des données sur l'emploi et en développant des outils en ligne, propres à soutenir la mobilité internationale dans les parcours professionnels.
- E. **Le rôle des conservatoires : innover et élargir les publics** : partager les approches innovantes mises en œuvre par les conservatoires européens, concernant la diversification des genres, les orientations contemporaines et l'animation culturelle, et en encourageant la plus large adoption. Cette action s'appuie sur une série de réunions de la Plateforme Pop & Jazz (PJP) prévues sur trois ans et qui combineront leurs travaux sur ces thématiques, plus une réunion commune avec le Réseau

européen du jazz (European Jazz Network - EJN) et l'Association internationale des écoles de jazz (International Association of Schools of Jazz - IASJ) en 2016.

- F. **Les jeunes musiciens dans les réseaux internationaux** : faire appel aux idées des jeunes musiciens de l'enseignement supérieur (mais pas exclusivement), pour enrichir le débat sur l'établissement de nouveaux rapports avec le public et de mesures facilitant l'accès aux débouchés professionnels.

Une information détaillée sur l'avancée des travaux pendant la première année du projet se trouve sur la [brochure du projet](#) et sur la page internet du projet FULL SCORE : <http://www.aec-music.eu/projects/current-projects/full-score> .

En outre, l'AEC a participé en qualité de partenaire aux projets suivants :

InMusWB - (*acronyme anglais de : Introducing Interdisciplinarity in Music Studies in the Western Balkans in Line with European Perspective*) - **Introduire l'interdisciplinarité dans les études musicales dans les Balkans occidentaux, conformément à la perspective européenne (2011-2014)**

Coordonné par la Faculté de musique de Belgrade et soutenu par le programme européen TEMPUS, ce projet avait pour objectif de :

- Moderniser les cursus des premier et deuxième cycles ; élaborer et mettre en œuvre de nouveaux programmes interdisciplinaires dans les trois cycles d'études ;
- Élaborer et mettre en œuvre un programme régional d'enseignement avec des cours certifiés permettant l'apprentissage tout au long de la vie.

Dans ce projet, l'AEC' a joué un rôle majeur de conseil et mis son savoir-faire au service d'une réforme des programmes d'études, d'une actualisation des méthodologies et du développement de systèmes de formation tout au long de la vie dans les établissements d'enseignement musical supérieur de cette région.

En 2014, l'AEC s'est impliquée dans diverses activités : en février, des experts de l'AEC ont visité l'Académie de musique de Sarajevo et en mai, deux experts se sont rendus à Kragujevac pour assister au troisième forum/atelier annuel des établissements d'enseignement musical supérieur. La réunion a été l'occasion de débattre de coopérations futures, d'évaluer les résultats de divers projets et de partager et échanger des expériences susceptibles de contribuer à l'amélioration de l'enseignement musical supérieur dans les Balkans. En juillet, les experts de l'AEC ont également participé aux deuxième et troisième réunions du Comité de contrôle de la qualité, d'évaluation et de suivi du projet (acronyme anglais : PBQCAM), à la Faculté de musique de Belgrade. Par ailleurs, l'AEC a coordonné trois visites de pairs évaluateurs pour évaluer de nouveaux programmes de doctorat (« Musique et médias » et « Pratique et Interprétation de la musique pour accordéon ») à l'université de

Kragujevac, et un programme de master à l'Académie de musique de Sarajevo (« Pédagogie de l'enseignement du piano »).

Pour plus d'information sur ce projet, consulter le site internet dédié : <http://inmuswb.net/>

PHEExcel - (acronyme anglais de : Professional Higher Education Excellence) - Tester la faisabilité d'un label qualité pour l'excellence de l'enseignement supérieur professionnalisant (2013-2015).

L'objectif de PHEExcel est de soutenir les efforts des établissements européens d'enseignement supérieur professionnel (PHE) qui tendent à l'excellence. Le projet vise à :

- 1) Définir le concept d'excellence dans l'enseignement supérieur professionnel, par un ensemble de caractéristiques de qualité des processus de l'enseignement supérieur professionnel, exprimées en descripteurs et mesurées par des indicateurs ;
- 2) Créer une méthodologie pour évaluer la qualité, valider cette méthodologie par des tests en situation et l'améliorer par le biais d'une large consultation publique ;
- 3) Analyser la faisabilité d'un label qualité pour l'excellence de l'enseignement supérieur professionnel.

Le projet est mené par l'Association européenne des établissements d'enseignement supérieur (acronyme anglais : EURASHE) et comprend, outre l'AEC, les partenaires suivants : la Ligue européenne des instituts d'art (acronyme anglais : ELIA) (Pays-Bas) ; la Fédération européenne des enseignants en soins infirmiers (acronyme anglais : FINE) (France) ; le Réseau des études de commerce et de langues (acronyme anglais : SPACE) (Belgique) ; the Centre d'innovation et de connaissances (Knowledge Innovation Centre - KIC) (Malte) et l'Université Jagiellon de Cracovie (UJ) (Pologne).

Dans le projet PHEExcel, l'AEC :

- contribue au recensement des modèles et labels de qualité, à la typologie de ces modèles et à l'analyse des écarts en fournissant des informations sur son propre système d'amélioration de la qualité dans les établissements d'enseignement musical supérieur ainsi que sur d'autres organisations effectuant des évaluations ou des procédures d'accréditation thématiques.
- agit en qualité de membre du groupe d'experts chargé d'élaborer un cadre de qualité pour l'excellence de l'enseignement supérieur professionnalisant.
- contribue à la diffusion et à la mise en œuvre du projet.

Pour plus d'information sur le projet, consulter son site internet : <http://www.eurashe.eu/projects/phexcel/>

WWM - Acquérir une expérience professionnelle

L'initiative « Working With Music » a été créée pour offrir aux étudiants diplômés des conservatoires de Frosinone, L'Aquila et Trieste, et des autres conservatoires de la région Frioul-Vénétie-Julienne, une expérience de formation professionnelle en Europe. Le projet est financé par la Commission européenne dans le cadre du Programme d'apprentissage tout au long de la vie - Leonardo da Vinci. Les étudiants diplômés pourront tester et renforcer leurs compétences dans un environnement professionnel auprès d'employeurs et d'établissements partenaires associés au projet. Très enrichissante sur le plan personnel, l'expérience de l'emploi dans un environnement socioculturel varié renforce aussi le sentiment de citoyenneté européenne.

L'AEC apporte sa contribution en participant à la diffusion de l'information relative à ce projet, principalement au cours de présentations, d'ateliers etc. dans le cadre de ses réunions.

Pour plus d'information sur ce projet, consulter le site : www.workingwithmusic.net/.

NAIP - Master de musique « Nouveaux publics et pratiques innovantes » (2014-2016)

Le Master européen de musique « Nouveaux publics et pratiques innovantes » (acronyme anglais : NAIP) est un partenariat stratégique sur deux ans, en vue de la modernisation des programmes d'études, et des approches de l'enseignement et de l'apprentissage dans l'enseignement musical supérieur. Le programme est actuellement disponible au Conservatoire royal de La Haye et au Conservatoire Prince Claus de Groningue (NL), à l'Académie islandaise des Arts (IS) et au Collège royal de musique de Stockholm (S). Participent également au projet la Guildhall School of Music and Drama de Londres, l'Académie norvégienne de musique, l'université Metropolia des sciences appliquées d'Helsinki, l'université de musique et des arts de la scène de Vienne et l'université nationale de Singapour.

Le partenariat stratégique se concentre sur l'élaboration de nouveaux contenus et de structures durables pour le programme de formation NAIP en termes de cursus, de mobilité et de reconnaissance. Il développe des compétences dans le domaine des nouveaux publics et des pratiques innovantes, surtout en ce qui concerne les connaissances et capacités pédagogiques des enseignants du programme NAIP, et renforce la position de la philosophie NAIP dans les formations régulières. Il développe et diffuse le principe des méthodes créatives d'apprentissage collaboratif dans les domaines ci-dessus, afin d'accroître l'aspect collaboratif en composition, improvisation et recherche basée sur la pratique, et de développer des compétences personnelles au sein des programmes traditionnels d'études.

Le rôle de l'AEC est de contribuer à la diffusion et la mise en œuvre du projet, d'élaborer des critères d'évaluation du partenariat stratégique et de nommer un évaluateur

externe, chargé d'évaluer chaque année une réalisation liée au projet, de consulter les documents et de rédiger un rapport annuel.

Pour plus d'information sur le projet, consulter le site internet : <http://musicmaster.eu/>

5.2. Par le renforcement de l'approche thématique de l'Association dans le cadre des divers développements de la politique européenne en matière d'éducation et de culture

Dès le lancement du Processus de Bologne, l'AEC a basé sa stratégie sur l'étude des diverses réformes approuvées par les ministres européens de l'éducation : elle évalue l'impact potentiel de ces réformes et mesures sur les établissements d'enseignement musical supérieur et en suggère une approche spécifique au secteur musical, afin de répondre au mieux à ses besoins et caractéristiques. L'Association poursuit le développement de son approche thématique des diverses évolutions de la politique européenne en matière d'éducation et de culture, d'assurance qualité et d'accréditation.

5.2.1 Engagement sur la scène européenne

Lobbying et représentation : en 2014, des réunions de travail ont eu lieu avec l'Union européenne des compositeurs et paroliers (*European Composer and Songwriter Alliance - ECSA*) et les Jeunesses Musicales Internationales (JMI) pour étudier de possibles domaines de coopération. Une rencontre a également eu lieu avec un représentant de l'Association européenne des universités (acronyme anglais : EUA). Par ailleurs, le directeur général de l'AEC a pris une part active au groupe de référence sur les arts, divertissements et loisirs dans le cadre du projet de la Commission européenne sur une classification européenne des aptitudes/compétences, qualifications et occupations (acronyme anglais : ESCO). ESCO étudie l'intégration de la terminologie des acquis de l'apprentissage dans le projet. À l'avenir, les membres du Conseil pourraient jouer un rôle important de lobbying. Dans le cadre de la planification stratégique de la période 2016-2020, il serait utile d'étudier la nature et les modalités d'une participation accrue à cette activité.

L'AEC et la Ligue européenne des instituts d'art (acronyme anglais : ELIA) ont maintenu des liens constructifs au niveau de leurs dirigeants (directeur général/ directeur exécutif) et coopéré dans plusieurs domaines, comme la promotion mutuelle de leurs événements. ELIA est à l'origine d'une rencontre entre l'AEC, le Centre International de Liaison des Ecoles de Cinéma et de Télévision (CILECT) et l'association internationale Cumulus qui regroupe des universités et grandes écoles d'art, design et medias. Cette rencontre a permis aux quatre organismes de mieux se connaître et d'étudier de possibles coopérations sur des activités et

projets communs, etc. L'AEC et l'ELIA communiquent par ailleurs régulièrement dans le cadre du projet PHExcel dont elles sont toutes deux partenaires - projet coordonné par l'Association européenne des établissements d'enseignement supérieur (acronyme anglais : EURASHE).

De plus, une coopération plus formelle a débuté avec l'Association européenne pour la musique à l'école (EAS) et l'Association européenne des écoles de musique (EMU) afin de planifier une action commune dans le domaine de l'enseignement musical. Dans le dossier présenté à la Commission européenne au titre du « Soutien aux réseaux européens », chaque organisation avait inclus un projet en commun avec les deux autres. Toutefois, seul le projet de l'AEC ayant été retenu, la coopération initialement envisagée a dû être redéfinie. Un comité directeur composé de membres des trois organisations a été mis sur pied et chargé d'étudier les synergies potentielles et les futures stratégies du secteur pour former les musiciens de demain. Par ailleurs, l'AEC était représentée au 4^{ème} Forum européen de la musique sous l'égide du Conseil européen de la musique.

Suite aux débats sur le classement, lors des Congrès de Palerme en 2013 et de Budapest 2014, le Conseil de l'AEC a été mandaté pour entamer un dialogue prudent avec l'équipe U-Multirank sur l'inclusion de la musique dans le prochain groupe de disciplines concernées par la recherche d'indicateurs de terrain. (U-Multirank est un système européen de classement géré par un consortium présidé par le Centre de recherches sur les politiques d'enseignement supérieur (*Center for Higher Education Policy Studies* : CHEPS - Pays-Bas) et le Centre pour le développement de l'enseignement supérieur (acronyme anglais : CHE - Allemagne). L'AEC a formé un groupe de travail pour étudier la possibilité de trouver des indicateurs adéquats, applicables au domaine de l'enseignement musical supérieur. Fin 2014, deux réunions avaient eu lieu avec l'équipe de U-Multirank, dont un représentant était un des orateurs au Congrès. Le plan présenté à la communauté AEC prévoyait qu'un groupe de travail élargi, en liaison avec l'équipe de U-Multirank, poursuivrait en 2015 la réflexion sur de possibles indicateurs de terrain pour la musique. Les résultats des travaux du groupe seront présentés en novembre 2015 au Congrès de Glasgow. Un vote décidera du lancement d'un exercice pilote de tests et de mises au point de ces indicateurs en 2016.

5.2.2 Par la poursuite des activités d'assurance qualité et d'accréditation

Depuis 2008, l'AEC offre des services aux établissements membres en leur proposant, d'une part, son processus d'amélioration de la qualité, d'autre part ses procédures d'accréditation, réalisées conjointement en collaboration avec des agences nationales d'accréditation à travers l'Europe. Créé en 2011, le Comité de l'AEC pour l'amélioration de la qualité est chargé de surveiller et développer ces activités.

En 2014, le Comité a poursuivi ses travaux d'amélioration et d'institutionnalisation des procédures de l'AEC, avec le soutien du groupe de travail « Polifonia » dédié à l'amélioration de la qualité, l'accréditation et au benchmarking. En outre, le Comité a préparé la création

d'un organe indépendant pour l'évaluation et l'accréditation des établissements et des programmes d'enseignement musical, sur la base du plan élaboré en 2013.

Ce travail a abouti à la création, le 7 octobre 2014 à La Haye, de la fondation indépendante MusiQuE - Music Quality Enhancement (Fondation pour l'amélioration de la qualité et l'accréditation dans l'enseignement musical supérieur). L'AEC a fait là un pas décisif en transférant la responsabilité de ses visites d'évaluation des établissements et des programmes à un organe externe indépendant. La nouvelle fondation a trois organisations partenaires : l'AEC, l'Association européenne des écoles de musique (EMU) et Pearle*-Live Performance Europe, la Ligue européenne des associations d'employeurs dans le secteur des arts du spectacle.

L'Association nationale des écoles de musique (acronyme anglais : NASM) fut alors pressentie pour coordonner une évaluation indépendante des procédures d'amélioration qualité et d'accréditation de MusiQuE et de leur conformité avec les directives européennes (acronyme anglais : ESG). NASM ayant accepté la proposition, un ensemble de termes de référence a été établi, définissant le rapport entre NASM, MusiQuE et l'AEC dans ce processus. La période d'évaluation retenue se situe en juin-juillet 2015, et une demande d'inscription au registre européen d'assurance qualité (acronyme anglais : EQAR) est prévue en mars 2016.

Une information détaillée sur MusiQuE, sa structure, ses services et les domaines d'interaction entre l'AEC et MusiQuE est disponible sur son site internet dédié : www.musique-ge.eu

Procédures d'évaluation suivies en 2014 :

- Évaluation commune de quatre établissements d'enseignement musical supérieur en Wallonie et à Bruxelles, avec l'Agence d'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES). L'équipe d'évaluation a commencé ses visites sur site (Conservatoire royal de Bruxelles, Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie - IMEP, Arts² - Ecole supérieure des arts de Mons and Conservatoire royal de Liège) en octobre 2014.
- Processus d'amélioration de la qualité de l'Escola Superior de Música de Catalunya (Esmuc) de Barcelone, du 15 au 17 septembre 2014.
- Processus d'amélioration de la qualité de la Faculté de musique et de danse de l'Académie des arts de la scène de Prague, du 3 au 7 novembre 2014.

Les contacts avec les agences européennes nationales d'assurance qualité et d'accréditation se sont renforcés. Un accord de coopération a été signé avec l'agence nationale autrichienne (AQ Austria) et le Comité a rencontré des représentants de l'agence italienne ANVUR et de l'agence portugaise A3ES, respectivement en février et début juillet.

5.3 Par l'amélioration de l'infrastructure organisationnelle de l'Association

5.3.1 Le Bureau de l'AEC

En 2014, le Bureau de l'AEC se composait de :

- **Jeremy Cox** : directeur général de l'AEC (à plein temps).
- **Linda Messas** : administratrice générale de l'AEC (à plein temps).
- **Sara Primiterra** : responsable des événements (à plein temps).
- **Nerea Lopez de Vicuña** : coordinatrice du Bureau (à plein temps)
- **Eleonor Tchernoff** : responsable du projet Polifonia (janvier - juin 2014 ; 0,8 ETP - en remplacement de **Hannah Hebert**, en congé maternité) [*employée par le Conservatoire royal de La Haye*]
- **Angela Dominguez** : coordinatrice du projet Polifonia (janvier - juin 2014 ; 0,8 ETP) et responsable du projet Polifonia (juillet - décembre 2014 ; à plein temps)
- **Barbora Vlasova** : coordinatrice du projet Polifonia (juin - décembre 2014 ; à plein temps)

L'équipe de l'AEC a été magnifiquement secondée toute l'année par des étudiants stagiaires : Sara Pettiroso (septembre 2013 - février 2014), Jenny Pirault (janvier - août), Ana Zivcic (février - mars), Tamar Ubiria (février - juin), Mona Gunnewig (juillet - septembre), Pauline Patoux (août - décembre) et Beatrice Miari (octobre 2014 - février 2015).

Pour plus d'information sur les membres de l'équipe du Bureau de l'AEC, consulter le site <http://www.aec-music.eu/about-aec/organisation/office>.

En ce qui concerne la stabilité de ses ressources financières, comme il a été dit plus haut, l'AEC a obtenu une subvention sur trois ans pour son projet FULL SCORE dans le cadre du « Soutien aux réseaux européens » du programme « Europe créative ». Du 1^{er} septembre 2014 jusqu'à fin août 2017, ce projet fournira un important soutien financier aux activités de l'AEC. En effet, ce projet est axé sur les manières dont l'AEC peut apporter un soutien aux établissements d'enseignement musical supérieur par le biais de réunions, conférences, ateliers et l'élaboration d'outils appropriés. Il contribuera une valeur ajoutée substantielle par des moyens étroitement et délibérément liés aux activités et événements réguliers de l'AEC, ainsi qu'aux groupes de travail qui les planifient et les réalisent.

5.3.2 La stratégie de communication

L'AEC poursuit le développement de son site internet (www.aec-music.eu) dans un souci constant d'amélioration, en tenant compte des suggestions de ses membres.

Concernant la publication des documents en ligne et/ou imprimés, en 2014 :

- Les lettres d'information bimestrielles ont été envoyées par email à plus de 3000 contacts (établissements d'enseignement musical supérieur, organismes professionnels liés à la musique, institutions européennes, ministères nationaux de l'éducation et de la culture, etc.). Parallèlement, une information spécifique en rapport avec les événements de l'AEC a été régulièrement envoyée à toute la base de données.
- Le rapport annuel 2013 a été publié en trois langues.
- Les discours, diaporamas et photos de tous les événements AEC ont été mis en ligne.
- L'AEC a commandé la production et la réalisation d'un court métrage d'information sur le Programme européen pour la musique (sortie prévue en 2015).
- Tous les produits « Polifonia » ont été publiés, sous forme de manuels, ressources en ligne, rapports, etc. (voir point 5.2.1).

5.3.3 Par la création d'un Comité des ressources humaines et d'un organe consultatif

Le Plan stratégique 2010-15 comprenait également la création d'un Comité des ressources humaines, chargé d'un important rôle de surveillance et de protection par rapport au personnel de l'équipe du Bureau. Le Sous-groupe des Ressources humaines de l'AEC a donc reçu le mandat suivant :

- *Déterminer la politique d'emploi vis-à-vis du directeur général ;*
- *Promouvoir l'égalité des chances dans l'emploi, et s'assurer que l'Association fournit tous ses services et activités sur une base non discriminatoire ;*
- *Protéger la santé et préserver la sécurité du personnel et des visiteurs de l'Association ;*
- *Agir en qualité d'organe d'appel de dernière instance en cas de licenciement de personnel.*

Ce Sous-groupe se compose de la présidente de l'AEC (présidente du sous-groupe), du secrétaire général de l'AEC, d'un conseiller interne, issu du Conseil, et d'un conseiller externe sans lien direct avec l'AEC, mais possédant une expérience en gestion des ressources humaines dans des organismes plus petits, orientés culture. Le Sous-groupe a tenu sa première réunion juste après la réunion du Conseil, en septembre 2014.

Le Plan stratégique de l'AEC pour 2010-2015 mentionnait aussi la constitution d'un Comité consultatif pour l'association. L'assemblée générale a donné son soutien au plan qui lui a été présenté en vue de composer un groupe de « Artist Patrons ». Deux aspects clés ont été établis : les « Artist Patrons » remplaceraient, du moins temporairement, les deux idées

envisagées auparavant d'un comité consultatif et d'un « parrain honoraire » (*Honorary Patron*) ; le Conseil se verrait déléguer le pouvoir de nomination des personnes pour a) éviter qu'une première approche soit annulée par un vote général ultérieur et b) permettre la constitution d'équipes équilibrées, avec (de préférence) une certaine expérience de travailler ensemble. Cette action se poursuivra en 2015.

6. Rapport financier du secrétaire général et du directeur général de l'AEC

2014 était la deuxième année de fonctionnement de l'AEC en Belgique sous le statut d'ASBL (association internationale sans but lucratif). Ce fut aussi une année de transition majeure en matière d'activités de projets et des budgets afférents.

Le troisième et dernier volet du grand projet de l'AEC, « Polifonia », s'est officiellement terminé le 31 décembre 2014, mettant ainsi fin à une décennie de travaux. Entre-temps, le 1^{er} septembre 2014, a débuté un nouveau projet intitulé FULL SCORE, financé par le programme européen « Europe créative » dans le cadre du « Soutien aux réseaux européens ».

L'annonce du succès de la demande de subventions de l'AEC est arrivée à un moment critique. La précédente subvention de fonctionnement, accordée en 2011, s'était arrêtée en décembre 2013. Avec la perte de ce financement, parallèlement à la conclusion de « Polifonia », et sans nouvelle source de revenus, l'Association aurait connu de graves difficultés pour pérenniser son niveau d'activité des trois années précédentes, comme le soulignait la fin du rapport financier de 2013 :

...l'AEC espère trouver un modèle durable pour pérenniser son niveau actuel d'événements et d'activités, et soutenir le travail du personnel concerné, en 2015 et au-delà. Les difficultés qui l'attendent dans cette tâche ne doivent pas être sous-estimées. Travaillant en étroite collaboration, le Conseil et le Bureau de l'AEC s'attachent à les surmonter afin d'assurer l'avenir de l'association, pour ses membres et pour l'enseignement musical supérieur européen.

Heureusement, les efforts de toutes les personnes impliquées ont été couronnés de succès et l'avenir financier de l'AEC est assuré jusqu'en 2017.

Toutefois, bien qu'indéniablement positif, ce résultat souligne l'incertitude structurelle toujours présente quand une organisation dépend du financement de projets pour maintenir son niveau minimum d'activités. Cette dépendance impose en effet un horizon de planification financière de trois ans (correspondant à la période maximale normale de financement de projets) au-delà duquel s'efface toute certitude. D'ici 2017, l'AEC doit donc étudier des modèles financiers permettant d'éliminer, ou du moins réduire, sa dépendance vis-à-vis des financements de projets afin d'éviter la récurrence cyclique d'une vulnérabilité potentielle tous les trois ans.

Grâce à l'apport du financement de FULL SCORE à partir de septembre 2014, les comptes sont positifs. Ceci vient conforter l'affirmation contenue dans le rapport financier 2013, selon laquelle le déficit de cette année-là n'était pas dû à des causes structurelles mais à des coûts exceptionnels liés au déménagement à Bruxelles. L'excédent de base de €5000 pour l'année 2014 parle de lui-même.

Le tableau des comptes pour 2014 ne se limite pas à ces chiffres car, comme on peut le voir, deux points sont à prendre en considération : un revenu substantiel exceptionnel et une charge tout aussi exceptionnelle, quoique plus modeste. Ces deux points résultent de la dissolution de l'association néerlandaise, et leur effet combiné génère un excédent pour l'année légèrement supérieur à €65 000.

La version simplifiée des comptes 2014, ci-dessous, présente les chiffres de 2013 à titre de comparaison. L'année dernière, les différences de procédures comptables belge et néerlandaise obscurcissaient le tableau comparatif 2013 - 2012. La présente juxtaposition est plus significative.

En passant d'un déficit légèrement supérieur à €46 000 en 2013 à un excédent sous-jacent de €5 000 en 2014, les recettes ont crû de €30 000 et les dépenses ont diminué d'environ €22 000. La première remarque est que, bien que la baisse des dépenses soit nettement inférieure au montant total des dépenses exceptionnelles identifiées en 2013, elle s'explique par les activités supplémentaires entreprises, en particulier au second semestre 2014 : actions liées au démarrage du projet FULL SCORE, à l'intense activité des derniers mois du projet « Polifonia » et, dans la même période, à l'augmentation des événements relatifs à l'amélioration de la qualité.

En ce qui concerne les recettes, l'année 2014 a vu une augmentation des revenus issus des cotisations des membres et des inscriptions aux événements, ainsi que des visites d'évaluation et des séminaires liés aux différents projets. La hausse du financement de projet s'explique par le fait que le financement de « Polifonia » a bénéficié de l'apport des quatre premiers mois de subvention de FULL SCORE. Si la différence d'environ €100 000 semble impressionnante, il faut l'inscrire dans le contexte de l'arrêt de la subvention de fonctionnement pour la période 2011-2013, soit €90 000 annuels. Cette subvention n'est pas remplacée dans le cadre du programme « Europe créative », mais le volet « Soutien aux réseaux européens », dont dépend FULL SCORE, en est le plus proche équivalent. Dans une année complète de fonctionnement, FULL SCORE attirera €220 000 de financement, mais ceci sera équilibré par des activités supplémentaires nécessitant des dépenses supplémentaires.

L'AEC a organisé cinq événements réguliers en 2014, à Trieste, Stockholm, Vicenza, Aalborg et Budapest. Les revenus engendrés par ces événements ont augmenté de €10 000, signe que l'AEC progresse, certes modestement, vers une situation où ces revenus couvrent les coûts indirects, et directs, en particulier la charge additionnelle de préparation et d'organisation pour les membres du Bureau.

Les coûts de personnel ont augmenté d'environ €5000 malgré le fait que, comme expliqué dans le rapport 2013, pendant sa première année opérationnelle en Belgique, l'AEC a dû faire une provision supplémentaire équivalente à l'indemnité de congés de l'ensemble du personnel. La raison en était les changements de dispositions dans la gestion du projet

« Polifonia » : suite au départ de la responsable du projet à la fin de son congé maternité, la coordinatrice du projet en est devenue la responsable et un nouveau coordinateur a été engagé pour 6 mois (cette dernière disposition a été effectuée directement par l'AEC, alors qu'auparavant le deuxième membre du personnel de « Polifonia » était employé par le contractant principal du projet, à savoir le Conservatoire royal de La Haye).

Les coûts des biens et services ont baissé d'un peu plus de €23 000, comme on pouvait s'y attendre puisqu'en 2013, une partie de ces coûts provenait des dépenses exceptionnelles liées à notre relocalisation. Ici aussi, le fait que la réduction soit inférieure au montant total identifié comme exceptionnel s'explique par l'augmentation du niveau d'activité en 2014 (y compris, par exemple, les coûts de déplacement et de publications) associée à l'intensité des derniers mois de « Polifonia » et des quatre premiers mois de FULL SCORE.

Le montant des dettes annulées est supérieur à celui de 2013. La raison principale est qu'en tant qu'organisme belge créé en 2013, l'AEC n'avait aucun membre présentant un arriéré de paiement de deux ans (cause normale d'exclusion qui, outre son impact sur l'organisme, exige l'annulation des cotisations impayées). Les dettes annulées en 2013 correspondaient à des dispenses de droits pour des membres en extrême difficulté financière, conformément aux statuts de l'AEC. Après deux années de fonctionnement sous sa nouvelle forme, l'Association est revenue à une situation dans laquelle les exclusions et les annulations de dettes correspondantes seront un élément regrettable de ses activités. En 2014, environ deux tiers des annulations de dettes correspondent à des perspectives d'exclusions qu'il sera nécessaire d'entériner à l'AG de 2015.

Globalement, les comptes 2014 sont sains. Ils confirment que l'AEC, à présent stabilisée et bien consolidée à Bruxelles, peut établir des plans sur la base d'opérations viables jusqu'en 2017. Toutefois, et ce rapport l'a déjà souligné, il est important pour l'Association de tirer parti de cette relative stabilité et de profiter de cette période pour faire un point très approfondi sur elle-même. Elle ne doit pas se contenter d'un simple examen de ses moyens de financement, mais inscrire cette réflexion dans une étude systématique de la relation de l'AEC et de ses membres : que fait l'AEC pour eux ? Que peuvent-ils faire pour elle ? Où trouver le plus fort modèle de valeur, de satisfaction et de pérennité ? Le Conseil de l'AEC s'est déjà engagé à faire de ces questions un volet important du plan stratégique pour 2016-20.

7. Bilan et compte de résultat

AEC - Bilan 2014

Actif		230 644, 88
a)	Actifs financiers	9784,14
b)	Créances à court terme (à un an au plus) non encore encaissées	85 107,89
c)	Liquidités	132 233,39
d)	Comptes de régularisation	3519,46
<p>a) <i>correspond au dépôt versé par l'AEC pour l'évaluation externe de la fondation MusiQuE-Music Quality Enhancement, qui sera réalisée en juillet 2015</i></p> <p>b) <i>inclut les cotisations 2014 non encore réglées au 31/12/2015, les créances douteuses et les subventions 2014 restant à encaisser en 2015</i></p> <p>c) <i>montant des liquidités en possession de l'AEC sur ses trois comptes au 31/12/2014 (AEC Général, Polifonia et Réserves)</i></p> <p>d) <i>inclut les dépenses à prendre en compte dans les comptes annuels 2015 mais reliées à des factures datées de 2014</i></p>		
Passif		230 644,88
d)	Résultat de l'exercice	19 430,41
e)	Dettes à court terme (à un an au plus)	111 221,49
f)	Comptes de régularisation	99 992,98

d) résulte de l'addition des résultats 2013 et 2014 (respectivement -46 232,24 et 65 662,65)

e) inclut toutes les dépenses prises en compte dans les dépenses 2014, mais liées à des factures reçues et payées en 2015 ; les cotisations d'adhésion et les inscriptions à des événements de 2015 reçues en 2014 ; la provision pour indemnité de congés payés, mentionnée plus haut ;, et d'autres coûts salariaux pour 2014 payés en 2015.

e) se compose de la part de subvention reçue par l'AEC pour son nouveau projet FULL SCORE qui est transférée sur 2015 (96 152,98 euros - sur une subvention d'un montant total de 220 000,00 euros - alloués à l'AEC du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015) et de divers règlements perçus par l'AEC en 2015 pour des factures et des événements de 2014.

Compte de résultat 2014 de l'AEC (et 2013 pour comparaison)

	2014	2013
Recettes	708 204,22	679 034,15
Cotisations annuelles	282 114,45	270 286,00
Inscriptions aux événements	128 923,85	118 813,50
Procédures d'amélioration de la qualité & séminaires	19 991,68	3818,30
Subvention européenne de fonctionnement	0,00	90 000,00
Subventions pour les projets	271 554,76	175 558,18
Autres (y compris frais de refacturation)	5619,48	20 558,17
Dépenses	703 114,84	725 266,39
Coûts de personnel (salaires, sécurité sociale, retraites - plus provision exceptionnelle pour indemnités de congés payés, applicable en 2013 seulement) plus stagiaires	249 872, 71	245 294,68
Biens & services (y compris événements et frais juridiques)	423 558,53	446 978,87
Remises tarifaires sur les cotisations & les inscriptions aux événements (tarifs « earlybird »)	10 335,39	24 787,18
Frais bancaires (intérêts en 2013)	375,21	-49,34
Dettes annulées	14 973,00	8255,00
Impôts municipaux (pour 2013 et 2014)	4000,00	

Produit exceptionnel	60 573,27	
Résultat	65 662,65	-46 232,24
		<i>[61,976.53] [Dépenses exceptionnelles imputables à la relocalisation à Bruxelles : 27 094,13 de coûts de personnel, y compris provision pour indemnités de congés ; 34 882,40 de coûts de bureau]</i>
	<i>[5089,38] [Résultat nominal sans tenir compte du produit exceptionnel]</i>	<i>[15 744,29] [Résultat nominal sans tenir compte des dépenses exceptionnelles]</i>

8. Remerciements

Dans son introduction, la Présidente a remercié le Conseil de l'AEC. À son tour, le Conseil souhaite remercier plusieurs établissements, groupes et particuliers.

Le Conseil souhaite remercier les établissements hôtes des divers séminaires, événements et plateformes AEC 2014 pour leur accueil chaleureux, pour la mise à disposition de locaux extraordinaires et pour tout le travail préparatoire nécessaire au succès de ces événements.

- Académie de musique Liszt, Budapest, Hongrie
- Académie royale de musique d'Aarhus/Aalborg, Danemark
- Conservatorio di Musica « G. Tartini » de Trieste, Italie
- Collège royal de musique de Stockholm, Suède
- Conservatorio di Musica « A. Pedrollo » de Vicenza, Italie

Le succès de l'élaboration et de la réalisation de ces événements serait impossible sans le travail et le dévouement des **Groupes de travail**, tous composés de volontaires bénévoles, issus de la communauté AEC. Tout au long de l'année, les groupes de travail ont offert de précieux avis, une indéniable compétence professionnelle et une énergie enthousiaste. La composition détaillée des groupes de travail 2014 se trouve à l'Annexe 1.

Outre les membres des groupes de travail, le Conseil tient à remercier les orateurs, intervenants, présidents de séances et toutes les personnes ayant participé aux événements et projets de l'AEC en 2014 pour leurs généreuses et stimulantes contributions aux débats et activités de l'Association.

Le Conseil remercie également la **Commission européenne** pour son soutien au projet FULL SCORE de l'AEC, dans le cadre des « Réseaux européens » du programme « Europe créative ».

Les membres du Conseil remercient leurs établissements d'origine dont le soutien et l'engagement leur permettent de participer aux réunions du Conseil.

Enfin, pour l'immense travail réalisé en 2014, le Conseil souhaite exprimer sa gratitude aux membres du personnel : **Jeremy Cox, directeur général de l'AEC ; Linda Messas, administratrice générale ; et toute l'équipe du Bureau - membres permanents et stagiaires.**

Le Conseil remercie GoPublic (www.gopublic.nl) pour le travail de conception, mise en page et production du Rapport annuel 2014.

L'AEC remercie en outre les traductrices Ursula Volkmann et Geneviève Bégou, appréciées pour leurs compétences linguistiques et leur formation à l'enseignement musical supérieur, et responsables de la traduction des documents AEC, respectivement en allemand et en français.

Annex 1 Composition des groupes de travail AEC, FULL SCORE et « Polifonia » en 2014

Groupe de travail des Coordinateurs des relations internationales

- Tuovi Martinsen, Sibelius Academy, Helsinki, Finland (Chair)
- Rima Rimsaite, Lithuanian Academy of Music and Theatre, Vilnius
- Keld Hosbond, Royal Academy of Music Aarhus, Aalborg, Denmark
- Knut Myhre, Norwegian Academy of Music, Oslo
- Raffaele Longo, Conservatorio di Musica "S. Giacomantonio", Cosenza, Italy
- Bruno Pereira, Escola Superior de Música, Artes e Espectáculo, Porto, Portugal
- Pascale Pic, Conservatoire de Lille, France
- Payam Gul Susanni, Yasar University School of Music, Izmir, Turkey

Groupe de travail de la Plateforme Pop& Jazz

- Stefan Heckel, Universität für Musik und Darstellende Kunst Graz, Austria (Chair)
- Erling Aksdal, Norwegian University of Science and Technology, Trondheim
- Simon Purcell, Trinity College of Music London, UK
- Ruud van Dijk, Conservatorium van Amsterdam, The Netherlands
- Hannie van Veldhoven, Utrechts Conservatorium, The Netherlands
- Maria Pia De Vito, Conservatorio di Musica Santa Cecilia, Rome, Italy
- Udo Dhamen, Pop Akademie Mannheim, Germany

Groupe de travail de la Plateforme Musique ancienne

- Peter Nelson, Staatliche Hochschule für Musik Trossingen, Germany (Chair)
- Greta Haenen, Hochschule für Künste Bremen, Germany
- Terrell Stone, Conservatorio di Musica "A. Pedrollo", Vicenza, Italy
- Elina Mustonen, Sibelius Academy, Helsinki, Finland
- Thomas Drescher, Schola Cantorum Basiliensis, Basel, Switzerland
- Jeremy Llewellyn, Schola Cantorum Basiliensis, Basel, Switzerland
- Francis Biggi, Haute École de Musique de Genève, Switzerland
- Johannes Boer, Koninklijk Conservatorium Den Haag, The Netherlands

Équipe de préparation de la plateforme européenne pour la recherche artistique en musique

- Peter Dejans, Orpheus Instituut, Gent, Belgium (Chair)
- Darla Crispin, Orpheus Instituut, Gent, Belgium
- Kevin Voets, Artesis Hogeschool Antwerpen, Antwerp, Belgium

- Henrik Frisk, Royal College of Music, Stockholm, Sweden
- Mirjam Boggasch, Staatliche Hochschule für Musik, Karlsruhe, Germany
- Magnus Andersson, Norwegian Academy of Music, Oslo
- Philippe Brandeis, Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris - CNSMDP Paris, France

Comité de l'AEC pour l'amélioration de la qualité

- Mist Thorkelsdottir, Iceland Academy of the Arts (Chair)
- Christopher Caine, Trinity Laban Conservatoire of Music and Dance, UK
- Cecilia de Almeida Goncalves, Lisboa, Portugal
- Stefan Gies, Hochschule für Musik "C.M.Von Weber" Dresden, Germany
- Grzegorz Kurzynski, Academy of Music Wroclaw, Poland
- Martin Prchal, Royal Conservatory, The Hague

FULL SCORE Comité directeur pour l'harmonisation de l'enseignement musical européen (acronyme anglais : SCHEME)

- Thomas De Baets (European Association for Music in Schools, EAS)
- Adrianus de Vugt (European Association for Music in Schools, EAS)
- Helena Maffli (European Music Schools Union, EMU)
- Timo Klemettinen (European Music Schools Union, EMU)
- Pascale De Groote (AEC President)
- Georg Schulz (AEC Vice-President)

FULL SCORE - Groupe de travail « Évaluer pour améliorer »

- Stefan Gies (Hochschule für Musik Carl Maria von Weber Dresden) (Chair)
- Orla McDonagh (The Royal Irish Academy of Music)
- Gerhard Sammer (European Association for Music in Schools, EAS)
- Adrianus De Vugt (European Association for Music in Schools, EAS)
- Helena Maffli (European Music Schools Union, EMU)
- Friedrich Koh-Dolge (European Music Schools Union, EMU)

FULL SCORE - Groupe de travail étudiant

- Hessel bij de Leij (Prins Claus Conservatorium, Groningen)
- Isabel González (Conservatorio Superior de Musica "M.Massotti Littel", Murcia)
- Szymon Rudzki (Akademia Muzyczna im. Karola Lipinskiego, Wroclaw)
- Saara Lindahl (Sibelius-Akatemia, Helsinki)
- Sylvain Devaux (CoPeCo MA programme)

- Sebastian Hoeft (Universität für Musik u Darstellende Kunst, Graz)
- Natalia Stawicka (Akademia Muzyczna im. Karola Lipinskiego, Wroclaw)

« Polifonia » Groupe de travail 1 - Évaluation et critères

- Ester Tomasi-Fumics, University of Music & Performing Arts Vienna, Austria (chair)
- Cristina Brito Cruz, Lisbon High School of Music, Portugal
- Peder Hofmann, Royal College of Music Stockholm, Sweden
- Mary Lennon, Dublin Institute of Technology - Conservatory of Music and Drama, Ireland
- Jörg Linowitzki, Musikhochschule Lübeck, Germany
- Gary McPherson, Melbourne Conservatorium of Music, Australia
- Jacques Moreau, Cefedem Rhone-Alpes, France
- Jan Rademakers, Maastricht Academy of Music, The Netherlands
- Eleonor Tchernoff, Koninklijk Conservatorium Den Haag, The Netherlands.

« Polifonia » Groupe de travail 2 - Recherche artistique dans l'enseignement musical supérieur

- Peter Dejang, Orpheus Institute, Belgium (Chair)
- Mirjam Boggasch, Staatliche Hochschule für Musik, Karlsruhe, Germany
- Henk Borgdorff, Society for Artistic Research (SAR), Switzerland
- Philippe Brandeis, Conservatoire of Paris, France
- Stephen Broad, Royal Conservatoire of Scotland, UK
- Sean Ferguson, McGill University Schulich School of Music, Canada
- Tuire Kuusi, Sibelius Academy, Finland
- Lina Navickaitė-Martinelli, Lithuanian Academy of Music and Theatre, Lithuania
- Huib Schippers, Queensland Conservatorium Griffith University Brisbane, Australia

« Polifonia » Groupe de travail 3 - Amélioration de la qualité et accréditation

- Stefan Gies, Hochschule für Musik "C.M.Von Weber", Dresden, Germany (chair)
- Dawn Edwards, Royal Northern College of Music, UK
- Karen Moynahan, National Association of Schools of Music, USA
- Grzegorz Kurzynski, Karol Lipiński Academy of Music, Poland
- Orla McDonagh, Royal Irish Academy of Music, Ireland
- Claire Michon, CESMD de Poitou-Charentes, France
- Janneke Ravenhorst, Royal Conservatoire The Hague, The Netherlands
- Valentina Sandu Dediu, National University of Music Bucharest, Romania
- Vit Spilka, Janaček Academy of Music and Performing Arts, Czech Republic
- Terrell Stone, Conservatorio "Arrigo Pedrollo", Italy

« Polifonia » Groupe de travail 4 - Éducation à l'esprit d'entreprise

- Gretchen Amussen, Conservatoire of Paris, France (chair)
- Renate Böck, European Federation of National Youth Orchestras, Austria
- Anita Debaere, Performing Arts Employers' Associations League Europe, Belgium
- Helena Gaunt, Guildhall School of Music & Drama, UK
- Andrea Kleibel, University of Music & Performing Arts Vienna, Austria
- Timo Klemettinen, European Music School Union (EMU), Netherlands
- Mark Lambrecht, European String Teachers Association (ESTA), Belgium
- Raffaele Longo, Conservatory of Music of Cosenza, Italy
- Helena Maffli, European Music Council (EMC), Germany
- Hans Ole Rian, International Federation of Musicians, France

« Polifonia » Groupe de travail 5 - Mobilité et programmes communs

- Rineke Smilde, Prins Claus Conservatoire, The Netherlands (co- chair)
- Keld Hosbond, Royal Academy of Music RAM Aarhus, Denmark (co-chair)
- Chris Caine, Trinity Laban Conservatoire of Music and Dance, UK
- John Galea, University of Malta, Malta
- Aygul Gunaltay Sahinalp, State Conservatory of Istanbul, Turkey
- Shane Levesque, HK Academy of Performing Arts, Honk Kong
- Hanneleen Pihlak, Estonian Academy of Music and Theatre, Estonia
- Ioannis Toulis, University of Corfu - Department of Music, Greece
- Maarten Weyler, Conservatorium Hogeschool Gent, Belgium
- Martin Prchal, Royal Conservatoire The Hague, The Netherlands

Annex 2 Calendrier détaillé des activités 2014

Date	AEC/Project	Nature of Activity	Place
09/01/2014		Meeting with AEQES to prepare the joint review of music programmes in the French Community of Belgium	Brussels, Belgium
13/01/2014		AEC meets the directors of the conservatoires from Federation Wallonie- Bruxelles (AEC-AEQES evaluation procedure)	Utrecht, NL
20/01/2014	'PHEXcel' Project Activity	PHEXcel administrative information meeting	Brussels, Belgium
21/01/2014		AEC meets the representatives of Jeunesses Musicales International	Brussels, Belgium
22/01/14		Meeting with EAS (European Association for Music in Schools) & EMU (European Music School Union)	Brussels, Belgium
24/01/2014-26/01/2014	'Polifonia' Project Activity	'Polifonia' WG1 Meeting	Lyon, France
31/01/14	AEC Activity	AEC Quality Enhancement Committee Meeting	The Hague, NL
03/02/2014	AEC Activity	IRC Working Group meeting	Brussels, Belgium
03/02/2014	'Polifonia' Project Activity	'Polifonia' WG4 Meeting	The Hague, NL
04/02/2014	AEC Activity	AEC Executive Committee Meeting	Antwerp, Belgium
06/02/2014-08/02/2014	'PHEXcel' Project Activity	PHEXcel partners meeting	Brussels, Belgium
11/02/2014 - 13/02/2014	'Polifonia' Project Activity	'Polifonia' WG3 Meeting	Rome, Italy
10/02/2014 - 13/02/2014	'InMusWB' Project Activity	InMusWB Counselling visit to Sarajevo Academy of Music	Sarajevo, Bosnia and Herzegovina
14/02/2014 - 15/02/2014	AEC Activity	Pop and Jazz Platform Meeting	Trieste, Italy
19/02/2014		AEC at the Creative Europe Networks meeting	Brussels, Belgium
24/02/2014-26/02/2014	'Polifonia' Project Activity	'Polifonia' WG4 presentation at the 3 rd FIM International Orchestra Conference	Oslo, Norway
04/03/2014	'Polifonia' Project Activity	'Polifonia' WG4 Meeting	Brussels, Belgium
06/03/2014 - 08/03/2014	'Polifonia' Project Activity	'Polifonia' WG2 Meeting	Stockholm, Sweden
06/03/2014 - 08/03/2014	AEC Activity	EPARM (European Platform for Artistic Research in Music) Meeting in Stockholm	Stockholm, Sweden
17/03/2014-20/03/2014	'Polifonia' Project Activity	'Polifonia' WG5 Meeting	Prague, Czech Republic
20/03/2014	AEC Activity	AEC Executive Committee Meeting	Antwerp, Belgium
01/04/2014	AEC Activity	AEC Council Meeting	Antwerp, Belgium
03/04/2014 - 05/04/2014	AEC Activity	Early Music Platform Meeting	Vicenza, Italy
09/04/2014 - 12/04/2014	'Polifonia' Project Activity	'Polifonia' WG4 Session at the ESTA Conference	Dresden, Germany
11/04/2014	AEC Activity	AEC Quality Enhancement Committee Meeting	The Hague, NL
23/04/2014	'Polifonia' Project Activity	'Polifonia' WG3 Meeting	Manchester, UK
25/04/2014		ESCO (European Classification of Skills/Competences, Qualifications and Occupations) Meeting	Brussels, Belgium
27/04/2014-	'Polifonia' Project	'Polifonia' WG5 Study Visit to the European	Larnaca, Cyprus

29/04/2014	Activity	University Cyprus	
29/04/2014		AEC meets Thomas Jorgensen, European University Association (EUA)	Brussels, Belgium
05/05/2014	AEC Activity	Pop and Jazz Platform Working Group meeting	Brussels, Belgium
14/05/2014 - 17/05/2014	'InMusWB' Project Activity	The Third Forum of Music High Education Institutions and annual workshop	Kragujevac, Serbia
21/05/2014-24/05/2014		AEC at the 22 nd EAS (European Association for Music in Schools) Conference	Nicosia, Cyprus
23/05/2014-	AEC Activity	AEC Quality Enhancement Committee Meeting	The Hague, NL
26/05/2014 - 28/05/2014		AEC at the INQAAHE Forum (International Network for Quality Assurance Agencies in Higher Education)	Tallinn, Estonia
01/06/2014-03/06/2014	'Polifonia' Project Activity	'Polifonia' WG5 Study Visit to the Leeds College of Music	Leeds, UK
02/06/2014 - 03/06/2014		AEC at ENQA Seminar (The European Association for Quality Assurance in Higher Education)	Brussels, Belgium
12/06/2014 - 14/06/2014	'Polifonia' Project Activity	'Polifonia' Project Annual Network Meeting + Steering Group Meeting	Lübeck, Germany
19/06/2014 - 22/06/2014		4th European Forum on Music (European Music Council).	Bern, Switzerland
23/06/2014 - 24/06/2014	PHExcel project Activity	PHExcel Project Meeting	Brussels, Belgium
30/06/2014-03/07/2014	AEC Activity	AEC Quality Enhancement Committee Meeting	Lisbon, Portugal
30/06/2014-01/07/2014		AEC at ESCO Meeting (European Classification of Skills/Competences, Qualifications and Occupations) Reference Groups	Brussels, Belgium
01/07/2104-02/07/2014	'Polifonia' Project Activity	'Polifonia' WG3 Meeting	Lisbon, Portugal
07/07/2014	AEC Activity	Pop and Jazz Platform related visit	Valencia, Spain
08/07/2014	AEC Activity	ExCom Meeting	Antwerp, Belgium
16/07/2014-17/07/2014	TEMPUS Project	Third meeting of the Project Board for Quality Control, Assessment and Monitoring (PBQCAM)	Belgrade, Serbia
17/07/2014	AEC Activity	AEC Quality Enhancement Committee Meeting	The Hague, NL
25/08/2014-28/08/2014	'Polifonia' Project Activity	'Polifonia' Project WG5 Study Visit to the University of Bergen	Bergen, Norway
29/08/2014	AEC Activity	Skype Meeting with NASM representative	Brussels, Belgium
04/09/2014-06/09/2014	'Polifonia' Project Activity	'Polifonia' Project WG5 Study Visit to the Tbilisi State Conservatory	Tbilisi, Georgia
08/09/2014-10/09/2014	PHExcel Activity	PHExcel Meeting	Brussels, Belgium
09/09/2014-10/09/2014	AEC Activity	Organizational visit previous to the General Congress	Budapest, Hungary
15/09/2014-17/09/2104	'Polifonia' Project Activity	'Polifonia' Project WG3 Review Visit of the Escola Superior de Musica de Catalunya (ESMUC)	Barcelona, Spain
18/09/2014	AEC Activity	AEC Council Meeting	The Hague, NL
18/09/2014-20/09/2014	'Polifonia' Project Activity	'Polifonia' WG4 Bootcamp: Make your project come true-intensive programme	The Hague, NL
19/09/2014	'Polifonia' Project Activity	'Polifonia' Project WG4 Meeting / WG5 Meeting	The Hague, NL
19/09/2014 - 20/09/2014	'Polifonia' Project Activity	Final Steering group meeting and Joint meeting with the AEC Council	The Hague, NL
19/09/2014 - 20/09/2014	'Polifonia' Project Activity	'Polifonia' Project WG4 Conference 'The musician as Creative Entrepreneur'	The Hague, NL
25/09/2014-26/09/2014	'Polifonia' Project Activity	'Polifonia' Project WG5 Interactive Workshop on Teacher Mobility from a Strategic perspective	Aalborg, Denmark

26/09/2104-28/09/2014	AEC Activity	IRC Meeting	Aalborg, Denmark
02/10/2014	AEC Activity	Pop and Jazz Platform WG Meeting	Brussels, Belgium
02/10/2014-04/10/2014	PHExcel project Activity	PHExcel Meeting	Brussels, Belgium
06/10/2014-08/10/2014		AEC Quality Enhancement Committee Meeting and establishment of MusiQuE - Music Quality Enhancement on 07/10/2014	The Hague, NL
16/10/2014	AEC Activity	ESCO Meeting	Brussels, Belgium
22/10/2014-28/10/2014	MusiQuE Activity	Review visit of the Conservatoire Royal de Bruxelles - together with the Evaluation Agency AEQES	Brussels, Belgium
29/10/2014	'Polifonia' Project Activity	'Polifonia' Project WG4 Meeting	The Hague, NL
03/11/2014-08/11/2014	MusiQuE Activity	Review Visit of the Music and Dance Academy of the faculty of Performing Arts of Prague (HAMU)	Prague, Czech Republic
13/11/2014-15/11/2014	AEC Activity	AEC General Congress and General Assembly Meeting	Budapest, Hungary
13/11/2014	'Polifonia' Project Activity	'Polifonia' Project WG1 Workshop on Assessments and Standards	Budapest, Hungary
13/11/2014	MusiQuE Activity	Training Seminar for MusiQuE Peer- reviewers	Budapest, Hungary
26/11/2014-28/11/2014	MusiQuE Activity	Review Visit of the Ecole Supérieure des Arts de Mons - together with the Evaluation Agency AEQES	Mons, Belgium
05/12/2014-06/12/0214		EMU General Assembly	Berlin, Germany
16/12/2014-19/12/2014	MusiQuE Activity	Review Visit of the Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie de Namur - together with the Evaluation Agency AEQES	Namur, Belgium